



# Un groupe d'investisseurs internationaux investit dans Power Measurement Ltd., une entreprise canadienne en plein essor

## *Les industries de l'énergie électrique du monde*

semblent être sur le point d'entrer dans une nouvelle ère de déréglementation, l'époque des monopoles soutenus par l'État apparaissant révolue. En ouvrant la porte à la concurrence, cette tendance a créé toutes sortes de nouvelles possibilités pour les entreprises qui desservent ce secteur.

Dans ce contexte, un groupe d'investisseurs internationaux a acquis une participation de 50 % dans Power Measurement Ltd., une entreprise canadienne très bien placée pour profiter de la déréglementation des services publics d'électricité. Le montant de l'investissement n'a pas été divulgué.

En commençant littéralement au bas de l'échelle au début des années 1980, Power Measurement Ltd. a connu une croissance fulgurante de 100 % par année et a maintenant des agents et des distributeurs dans plus de 70 pays. L'application de technologies novatrices en vue d'exploiter les nouvelles possibilités offertes par le changement est à l'origine de cette expansion.

Selon le vice-président, Ventes et Marketing, M. Bradford Forth : « On peut raisonnablement affirmer que nous avons largement contribué à amener la mesure de la consommation énergétique à l'ère moderne. Nous étions parmi les premiers à voir le potentiel que représente l'application de la technologie numérique à la mesure de la consommation énergétique ».

Passant aux actes, Power Measurement a été la première entreprise à offrir le matériel informatique et les logiciels permettant l'exploitation de systèmes micro-processorisés de mesure de la consommation énergétique. L'entreprise a conservé son avance technologique depuis ce temps.

Avec la déréglementation, cet avantage est devenu plus précieux que jamais.

M. Forth explique : « Désormais, les compagnies

d'électricité qui réussiront seront celles qui pourront offrir à leurs clients des formules multi-service élaborées.

« Elles concluront des contrats qui comprendront non seulement la quantité brute d'énergie mais aussi des modalités personnalisées concernant les périodes de consommation, la qualité de l'énergie et d'autres facteurs.

